

Moniteur sportif : initiateur (ancien niveau 1)

RÉF | 2851

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le Moniteur Sportif "Initiateur" aura comme rôle essentiel de: faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu, permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport, animer la pratique sportive, continuer le développement des habiletés motrices générales, développer progressivement des habiletés motrices spécifiques, motiver à l'apprentissage sportif, intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective, fidéliser à une activité sportive dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie, s'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.

- **Public cible :**

Tous les âges

Pratiquants « loisir » novices et débutants

Sportifs en phase de formation de base

- **Cadres d'intervention :**

Clubs (équipes structurées, écoles de sport, ...)

Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive

Associations sportives diverses (sport senior, pratique loisir encadrée)

Commune (activité de quartier, plaine sportive, ...)

Programme

Etapes pour devenir "Moniteur sportif initiateur" :

- Cours généraux (téléchargeables sur le site internet de l'ADEPS)

1 : Ma formation de cadre sportif

2 : Statut social et fiscal du cadre sportif

3 : Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales

4: Apprentissage et contenus en fonction de l'âge

5: Mon action avant, pendant et après "ma séance"

6 : Le multimédia au service de l'apprentissage sportif

7 : Un support à l'activité physique : la «machine humaine»

8: Recommandations de base pour une bonne pratique
9: La motivation, l'apprentissage et le jeu
10: Une pratique en toute sécurité : la prévention
11: Règles de bonnes conduites d'un cadre sportif à vocation pédagogique

- Cours spécifiques à la discipline choisie : organisés par la Fédération liée à la discipline choisie (contacter la fédération compétente dans la discipline sportive choisie - [liste disponible sur le site de l'ADEPS.](#))
- Validation de travaux pratiques du module "les premiers soins en milieu sportif".
- Homologation du brevet du "moniteur sportif - initiateur".

Certification(s) visée(s)

Brevet de l'ADEPS, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Début

Dates mentionnées sur le site de l'ADEPS

Coût

40€ (cours généraux) + 15€ (homologation du brevet) + coûts cours spécifiques

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans minimum pour l'homologation du brevet par l'Administration générale du Sport (Adeps) .

Connaître

La réussite aux examens portant sur les cours généraux est obligatoire et préalable pour l'accès aux cours spécifiques organisés par les fédérations sportives ou tout autre opérateur de formation reconnue par la Direction Générale du Sport

Remarques

Les formations de cadres sportifs organisées par l'ADEPS se rapportent à près de cinquante disciplines sportives.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous via [le formulaire](#) sur le site internet de l'ADEPS.

Pour s'informer uniquement

N'hésitez pas à consulter [cette vidéo](#) vous expliquant toutes les étapes du parcours de formation, à visiter le site internet ou à prendre contact avec l'ADEPS.

Organisme**ADEPS - Administration générale du sport**

Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél: 02/413.20.76
<http://www.sport-adeps.be/>